Un Franco-Sénégalais revenu de Syrie condamné à Dakar à quinze ans de travaux forcés

09/04/2018 à 19h47

Un tribunal correctionnel de Dakar a condamné, lundi 9 avril, à quinze ans de travaux forcés un Franco-Sénégalais de 34 ans, né à Trappes, en banlieue parisienne, revenu de Syrie. Il a été reconnu coupable d'« association de malfaiteurs » et d'« apologie du terrorisme ». Un autre Sénégalais a été poursuivi pour « complicité d'acte terroriste ».

Le parquet avait requis le 15 mars la perpétuité contre ce natif de Trappes, en banlieue parisienne, auquel il est notamment reproché de s'être rendu en Syrie pour faire le djihad. Sur son téléphone ont été retrouvées des photos où il tient une arme, ainsi qu'une vidéo dans laquelle il exhorte les musulmans à la guerre sainte. Ibrahima Ly **et son avocat ont affirmé qu'il était parti en Syrie pour y étudier le Coran et non pour combattre.** […]